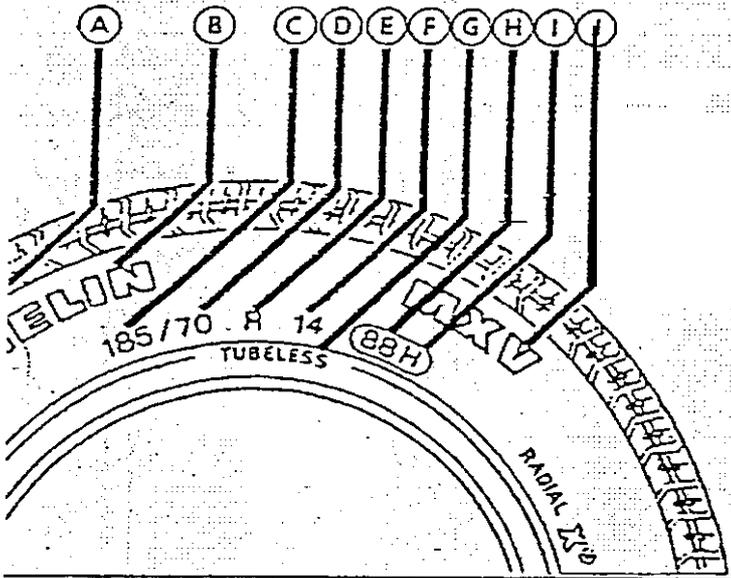


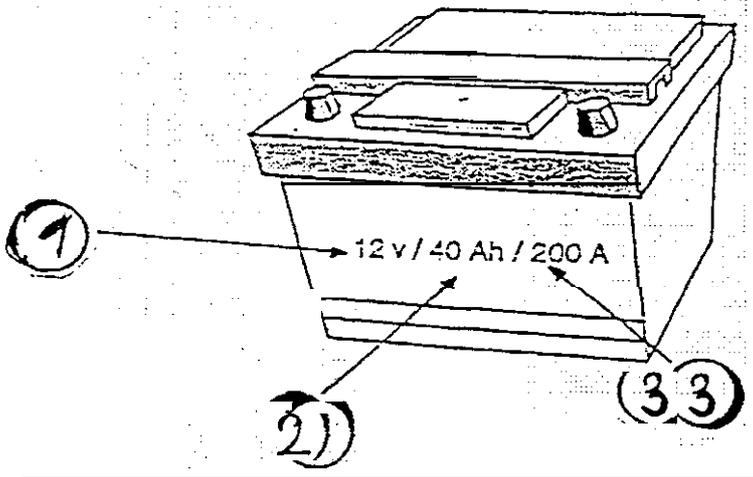
PREMIER TRAVAIL

a) Complétez la nomenclature de marquage d'un pneu de tourisme



- B-Marque du pneumatique MICHELIN
- C-Largeur du pneumatique
- D -Pneu série 70 (hauteur divisé par largeur)
- E -Structure radial
- F Diamètre de la jante

b) Indiquez à quoi correspond les différentes caractéristiques sur la batterie.



- 1 C'est la différence de potentielle entre les bornes de la batterie. (12VOLTS)
- 2 C'est la quantité de courant qu'une batterie peut fournir dans un temps donné exprimé en ampère heure-Exemple cette batterie fournira 1 ampère pendant 40 heures.
- 3 Capacité maxi au démarrage pendant un temps donné (60 secondes).

GROUPEMENT INTERACADEMIQUE II		BEP + CAP	Session 1999
Durée : BEP 3 h 00 ; CAP 2 h 00		Page 1/7	EP2 -Travaux professionnels d'analyse de travail & technologie
CORRIGE (DOSSIER N°1)			DISTRIBUTION ET MAGASINAGE Distribution et commercialisation des équipements pour automobiles

DEUXIEME TRAVAIL

Compléter le bon de commande à l'aide de la carte grise page.

CAP 1,5pt/réponse
BEP 1pt/réponse

BON DE COMMANDE N° 1428

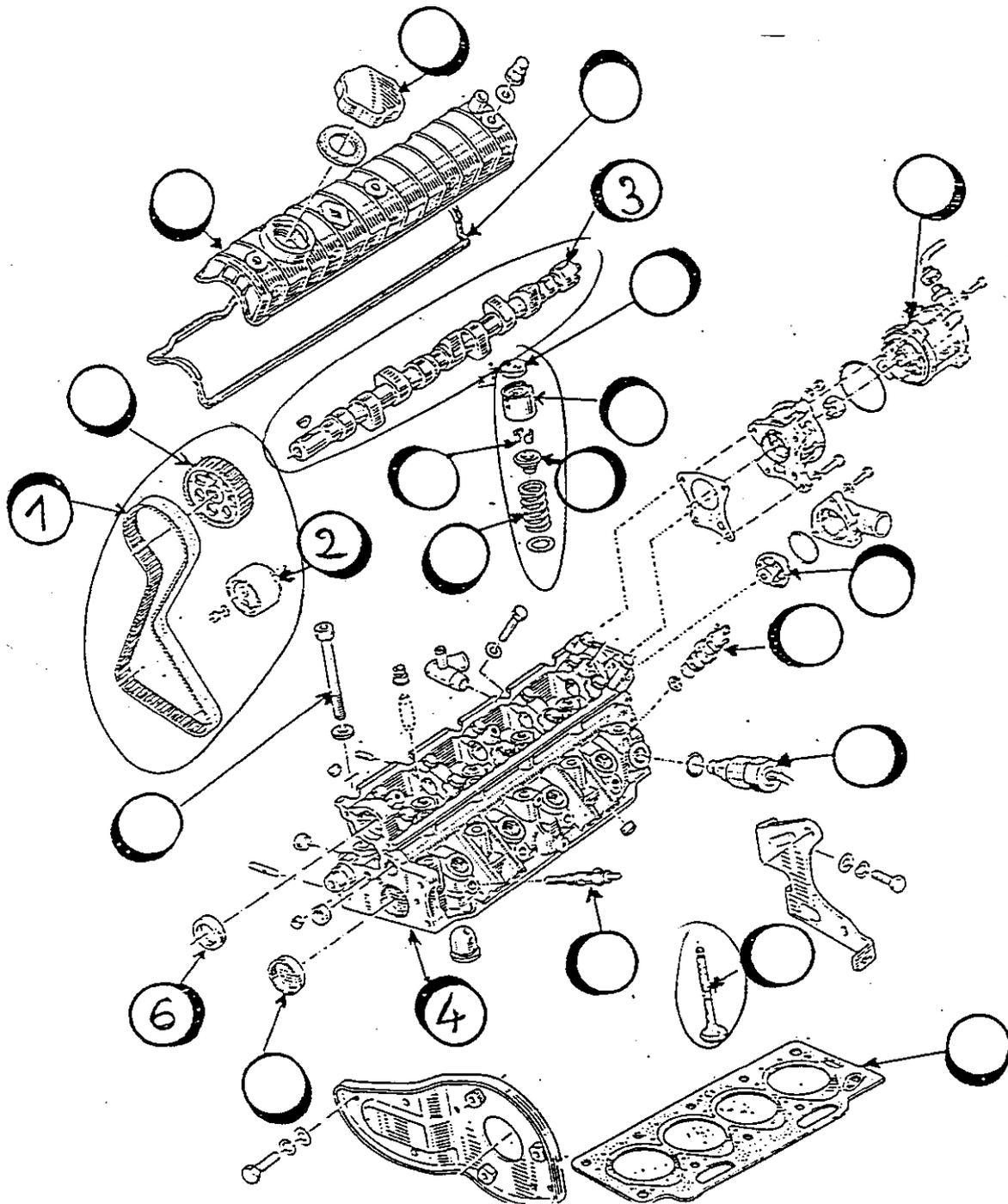
Date..... GARAGE DE LA GEVERINE Rue du Parc 14470 CARQUEFOU		SUCCESSALE RENAULT Route de Vannes 41800 ST HERBLAIN		
Marque: RENAULT		Modèle SAFRANE	Type : B346	Année : 1994
N° ligne	Qté	Désignation	Observations	
1	1	Courroie de distribution		
2	1	Galet tendeur de courroie		
3	1	Arbre à cames		
4	1	Culasse		
5	1	Vilebrequin		
6	1	joint spi arbre à cames côté distribution.	(35x47x7)	

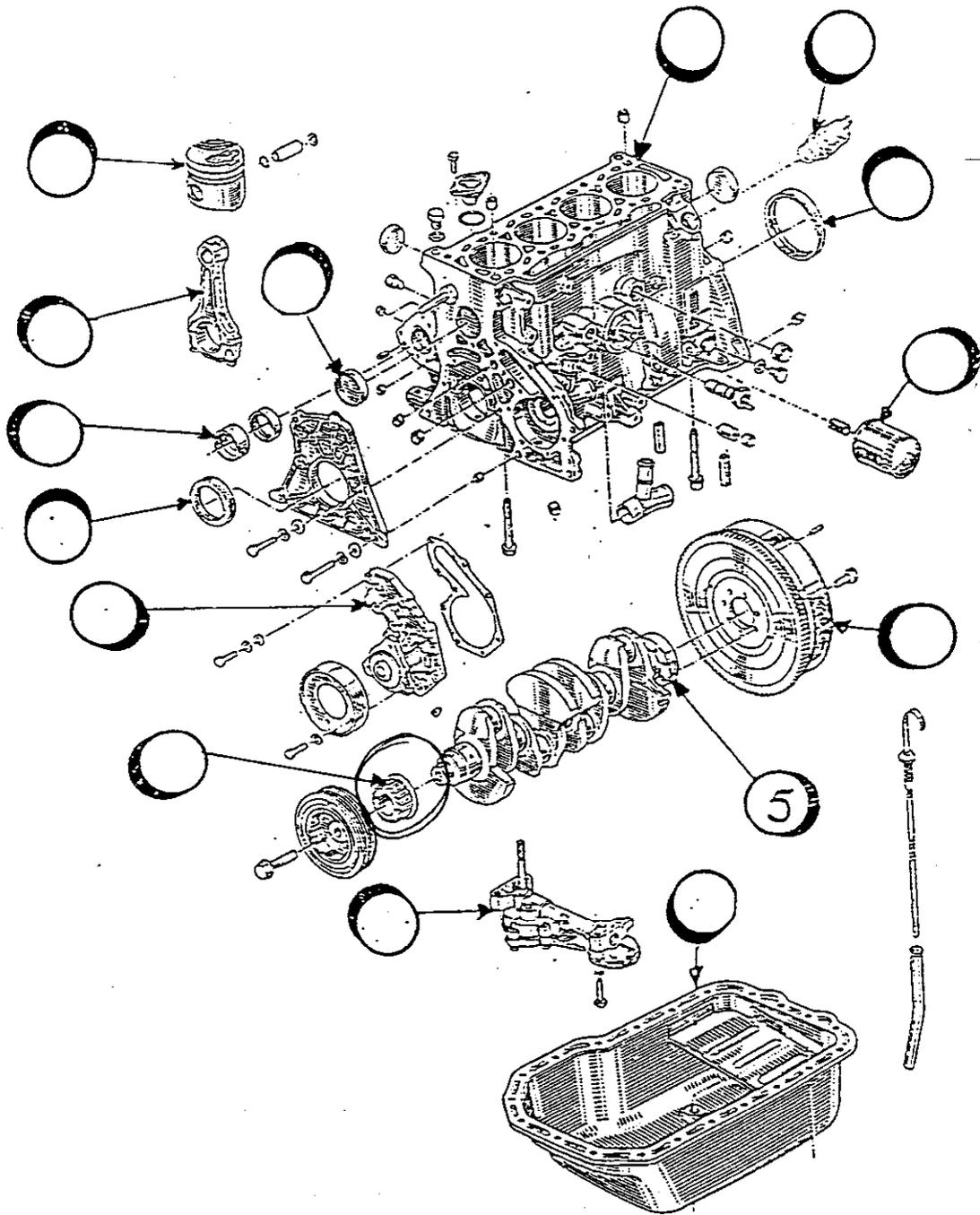
Repère → CAP 1.5 pt
BEP 1 pt

TROISIEME TRAVAIL

Sur les vues éclatées du moteur, reporter le numéro de ligne correspondant à chaque pièce du bon de commande.

Ensuite, colorier les organes faisant partie de la distribution.





CINQUIEME TRAVAIL (BEP UNIQUEMENT)

Indiquer les règles de sécurité de stockage des batteries : *BEP / 4 pts*

Zone de stockage ventilée

Température de la zone climatisée

Eviter l'empilage de palettes

Les bornes des batteries doivent être isolées

1 pt par bonne réponse

SIXIEME TRAVAIL (BEP UNIQUEMENT)

Lors de manipulation d'acide ou de produits corrosifs, quelles sont les mesures de prévention à prendre concernant les locaux, les biens, les personnes ? *BEP / 5 pts.*

	MESURES DE PREVENTION
PROTECTION DES LOCAUX	Locaux bien aérés et ventilés
PROTECTION DES BIENS	Eviter de renverser du produit Conserver le produit dans son conditionnement d'origine
PROTECTION DES PERSONNES	Protection du nez Protection des yeux Porter des chaussures de sécurité Etre équipé d'un tablier Porter des gants

SEPTIEME TRAVAIL (BEP UNIQUEMENT)

BEP / 4 pts
1 pt par bonne réponse

A partir de l'exemple, indiquer par une croix le lieu où est stockée :

- la pièce référencée 043202
- la pièce référencée 011406
- la pièce référencée 085 101
- la pièce référencée 083204

